RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



N° 161848-2023/1-ACTS/DAJI

Date du : 23 août 2023

Rapport de présentation

OBJET : Délégation de signature de Iolani MARTIN - DCJS

PJ : un projet d'arrêté

Suite au départ de monsieur Hervé LAURENT, le poste de chef du service pôle développement humain à la direction de la culture, de la jeunesse et des sports (DCJS) a fait l'objet d'un avis de vacance de poste.

Ainsi, conformément à la procédure de recrutement mise en œuvre, Madame Iolani MARTIN, attachée d'administration générale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie, a été retenue sur le poste et a pris ses fonctions le 17 juillet 2023.

Il est proposé dès lors de lui accorder une délégation de signature permanente (article 6) identique à celle attribuée à son prédécesseur.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.